

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE LAFAYETTE ET AVENUE MONDENARD



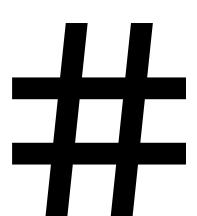
LOCALISATION

Nérac, Lot-et-Garonne (47)



PROGRAMME

Petites Villes de Demain – Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – Albret Communauté



THEMATIQUE

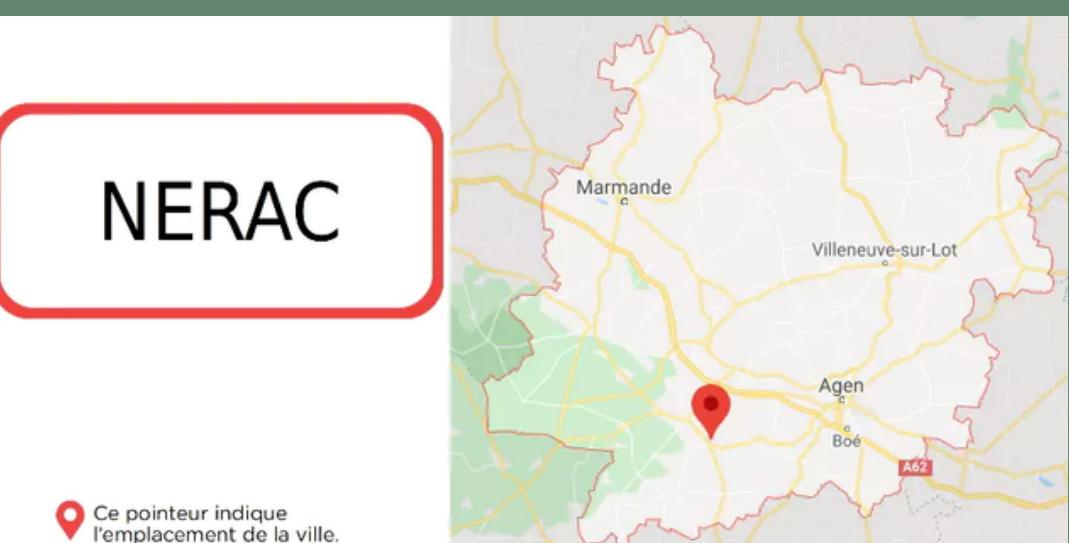
Réorganisation de l'espace public et amélioration des mobilités

Les rues Lafayette et Mondenard sont des axes structurants du centre-ville de Nérac. Actuellement orientées vers une logique de flux automobile, leur réaménagement vise à instaurer un cadre plus apaisé et convivial, mieux adapté aux besoins des habitants et des commerces.

Description détaillée :

- Renouvellement des réseaux (eau, assainissement, électricité).
- Reprise et amélioration des trottoirs pour favoriser l'accessibilité.
- Mise en place d'une continuité des liaisons piétonnes et cyclables.
- Aménagement paysager et intégration de mobilier urbain.
- Sécurisation des traversées piétonnes et des terrasses.
- Mise en valeur des espaces publics clés, notamment :
 - Place du 8 Mai 1945 et Carrefour du Pont-Neuf : Sécurisation des cheminements et valorisation du patrimoine.
 - Square des Bains : Réhabilitation des équipements publics et étude d'un nouvel usage.
 - Place de l'Horloge : Régulation du stationnement et réaménagement de l'espace public.

Le territoire



Nouvelle Aquitaine

Nérac est une commune du Lot-et-Garonne, située au cœur de l'Albret, entre vallées verdoyantes et paysages patrimoniaux. Traversée par la Baïse et plusieurs axes de communication stratégiques, elle bénéficie d'une position privilégiée reliant Agen à Mont-de-Marsan, à proximité des principaux pôles économiques et touristiques de la région.

Objectifs du projet :

- Améliorer la circulation et l'accessibilité pour tous les usagers.
- Renforcer la sécurité et le confort des piétons et cyclistes.
- Valoriser le patrimoine et l'identité du centre-ville.
- Créer un espace plus convivial et attractif pour les habitants et commerçants.

Spécificités

- Projet en étapes successives avec plusieurs secteurs concernés.
- Coordination avec les acteurs du territoire pour limiter l'impact des travaux.
- Approche durable intégrant les mobilités douces et la végétalisation.

**VOIR TOUS LES PROJETS
DE LA REGION**

6,94K

habitants



Nicolas Lacombe, maire de Nérac

Budget prévisionnel : 335 000 € HT

Plan de financement : à préciser en fonction des subventions obtenues.